

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Affectation des résultats de fonctionnement 2021 des budgets de Plateau d'Hauteville

Séance du 13 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril, à dix-neuf heures et trois minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le sept avril deux mille vingt-deux.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEO, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Olivier BROCHET, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Stéphane LYAUDET, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-Hélène PERILLAT, Nicole ROSIER.

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

Gaëlle FORAY pouvoir à Madame Corinne BOYER
Jacques FUMEX pouvoir à Madame Eliane MERMILLON
Maria GUILLERMET pouvoir à Monsieur Le Maire
Jean-Michel CYVOCT pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS
Gilbert LEMOINE pouvoir à Madame Christine MARTINE
Karine LIEVIN pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN
Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS

Membres absents excusés, sans pouvoir : 3

Humbert CRETIER, Jessie MARIN, Sonia ZANI

Soit 19 présents, 7 pouvoirs, soit 26 votants.

Secrétaire de séance : Madame Claire BILLON BERTHET

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'affecter au Budget Primitif 2022, les résultats de fonctionnement constatés au 31 décembre 2021 pour les budgets de la Commune.

Ceci concerne le budget Principal, les budgets annexes « Bois et Forêt », « Lotissement le Planachat », « Gite d'Hostiaz », « Section de Vaux Saint Sulpice », et le budget de la régie des énergies.

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budget général	Bois et Forêt	Lotissement le Planachat
Résultat de fonctionnement au 31/12/2021	1 754 971,79 €	183 924,06 €	38 489,41 €
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	790 751,62 €	0,00 €	0,00 €
Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)	964 220,07 €	183 924,06 €	38 489,41 €

	Gîte d'Hostiaz	Section de Vaux Saint Sulpice	Régie des Energies
Résultat de fonctionnement au 31/12/2021	- 2 939,94 €	61 677,76 €	- 36 010,57 €
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)	- 2 939,94 €	61 677,76 €	- 36 010,57 €

Le Conseil Municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2021 des budgets sur l'exercice 2022 comme indiqué dans les tableaux ci-dessus,
- **DONNE pouvoir** à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN,


